

# ELASTOLIQUID PUR

REVÊTEMENT ÉLASTOMÉRIQUE IMPERMÉABILISANT À L'EAU POUR L'ASSAINISSEMENT DE TYPE "A", "B" ET "C" DES PLAQUES DE CIMENT-AMIANTE, POUR LA PROTECTION DES MOUSSES POLYURÉTHANQUES ET DU BÉTON

# ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE

REVÊTEMENT ÉLASTOMÉRIQUE IMPERMÉABILISANT À L'EAU AUTO-EXTINGUIBLES POUR LA PROTECTION DU POLYURÉTHANE PULVÉRISÉ

CONFERER DES AVANTAGES **LEED**

CARACTERISTIQUES			IMPACT ENVIRONNEMENTAL	MODE D'EMPLOI				
								+5°C +35°C
MONOCOMPOSANT	VEHICULE EAU	IMPERMEABLE	ECO GREEN	MELANGER MECANIQUEMENT	APPLIQUER AU PISTOLET	APPLIQUER AU PINCEAU	APPLIQUER AU ROULEAU	TEMPÉRATURE D'APPLICATION

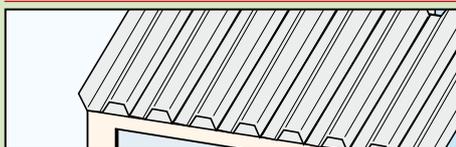
## PROBLÈME

### RECOUVRIR LES PLAQUES EN CIMENT-AMIANTE POUR L'ENCOFFREMENT ET LA SURCOUVERTURE



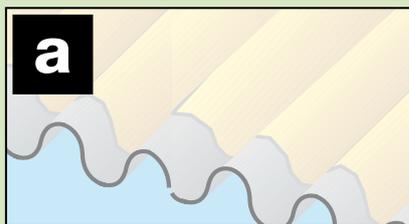
L'assainissement des plaques de couverture en ciment-amiante revêt toujours un rôle majeur, au niveau environnemental, pour le danger déterminé par la dispersion continue des fibres d'amiante dans l'atmosphère. Parmi les méthodes d'assainissement établies par le Décret Ministériel du 6 septembre 1994, Loi 257/92 y figure l'Encoffrement des plaques. Dans le but de réduire, dans les limites établies par la loi, l'émission de fibres d'amiante sur la couverture, il faut encoffrer la surface décohésionnée en appliquant les produits pénétrants et recouvrants appropriés sans recourir, dans ces cas-là, au nettoyage précédent par hydrolavage, de la surface sale, effectué conformément à la loi.

### IMPERMÉABILISER LES COUVERTURES DÉTÉRIORÉES EN TÔLE DECOUPEE OU EN ALUMINIUM EN GÉNÉRAL



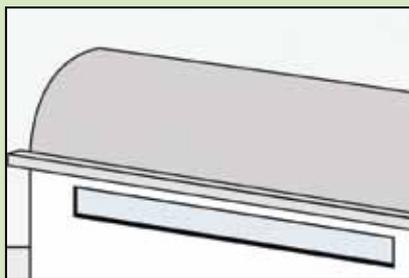
Imperméabiliser les couvertures détériorées en tôle découpée qu'il ne convient pas de démolir et sur lesquelles on désire rétablir une étanchéité à l'eau.

### PROTÉGER LES MOUSSES POLYURÉTHANQUES DES EFFETS DÉGRADANTS DES RAYONS UV



L'application d'un revêtement élastomérique est nécessaire lors d'interventions sur des couvertures avec du polyuréthane pulvérisé afin de protéger la mousse de l'action dégradante des rayons UV et des agents atmosphériques.

### IMPERMÉABILISER LES SURFACES EN BÉTON À GÉOMÉTRIE COMPLEXE



Imperméabiliser et décorer les structures en béton à géométrie complexe et articulée là où l'emploi de rouleaux de membranes bitume polymère préfabriquées s'avère difficile et où la présence de sources de chaleur et de flammes libres augmente le risque d'incendie.

## SOLUTION

ELASTOLIQUID PUR est une gaine liquide élastomère d'étanchéité, prête à l'emploi, à base de polymères acryliques. ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE est formulé avec des matières de charge auto-extinguibles qui réduisent les risques d'incendie du revêtement si des tisons ardents devaient tomber sur la couverture. Température de service jusqu'à -20° C.

## DOMAINES D'UTILISATION

ELASTOLIQUID PUR est indiqué pour encapsuler les fibres d'amiante pas bien cohésionnées, sur les plaques d'amiante-ciment sur l'extrados et l'intrados des couvertures, et pour les travaux préliminaires d'encapsulation dans les interventions de sur-toiture avec ISOLONDULA. ELASTOLIQUID PUR est un produit idéal pour protéger les mousses de polyuréthane contre les effets dégradants des rayons UV. Il est employé pour protéger et imperméabiliser les structures en béton aux surfaces à géométrie complexe, lorsqu'il est impossible d'utiliser les membranes préfabriquées. ELASTOLIQUID PUR peut également s'utiliser pour protéger les surfaces précédemment imperméabilisées avec des membranes bitume-polymère du type à ardoise ou sablées.

(Continue)

## AVANTAGES

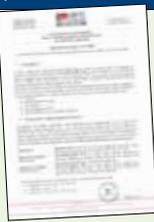
- Protéger le béton de la carbonatation et des composants agressifs de l'air.
- Résistance optimale aux rayons ultraviolets.
- Le produit à l'état liquide n'est pas inflammable et est atoxique.
- Il élimine les problèmes de micro-fissures.
- Il conserve l'élasticité aux basses températures.
- Il encoffre efficacement les fibres d'amiante non cohésionnées sur les plaques de ciment-amiante.

### ELASTOLIQUID PUR



#### Attestation de conformité "Istituto Giordano"

Adéquation technico-scientifique à inertier des ouvrages en ciment-amiante dans les typologies "A" "B" "C" dans le cycle avec PREFIX.



#### Attestation de conformité "GFC chimica"

Adéquation technico-scientifique à inertier des ouvrages en ciment-amiante dans les typologies "A" dans le cycle avec PREFIX ECO.



### ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE

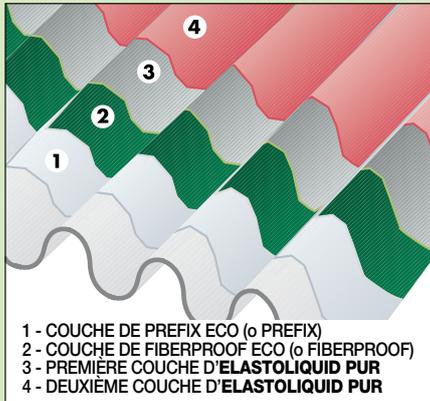


#### Attestation de conformité "Istituto Giordano"

Adéquation technico-scientifique comme produit d'encoffrement pour le traitement des plaques en ciment-amiante avec les mousses polyuréthaniques pulvérisées dans les typologies "A".



## MODALITÉS DE POSE

ASSAINISSEMENT DES PLAQUES  
DE CIMENT-AMIANTESOLUTION  
ENCOFFREMENT EXTRADOSASSAINISSEMENT  
PAR ENCOFFREMENT DES  
PLAQUES DE CIMENT-AMIANTE  
TYPOLOGIE "A"

## Préparation des plaques en ciment-amiante

La saleté, les éventuelles mousses et les fibres d'amiante qui se détachent devront être complètement enlevées au moyen d'un outillage de nettoyage spécial et en suivant les manœuvres techniques particulières afin d'éviter la dispersion dans l'atmosphère de l'eau nébulisée contenant des fibres d'amiante libres. Dans certains cas, après le test de contrôle de la consistance superficielle et des essais d'échantillon effectués sur place, on pourra procéder à l'étalement du cycle d'encoffrement sans effectuer le nettoyage total des plaques. La surface des plaques en ciment-amiante devra être parfaitement sèche avant d'appliquer des couches successives de produit d'encoffrement pénétrants ou recouvrants.

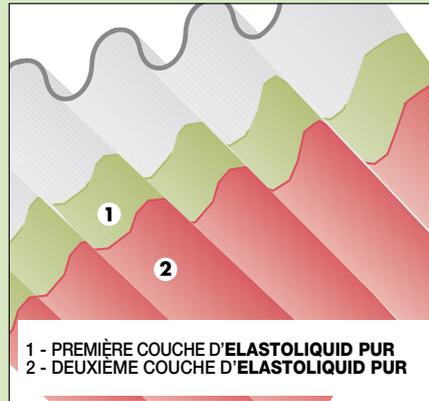
## Étalement du système d'encoffrement

Pour assainir et réduire, dans les limites prévues par la loi, l'émission de fibres d'amiante sur la couverture, il sera nécessaire encoffrer la surface décohésionnée constituée par des plaques de ciment-amiante, à l'aide de produits pénétrants et recouvrants appropriés, conformément à la réglementation approuvée par le Décret du Ministère de la Santé du 20 août 1999, en ce qui concerne l'élargissement de la loi n. 257 du 27 mars 1992, avec les modalités d'application suivantes.

- Étalement d'une première couche de primer pénétrant et consolidant à l'eau PREFIX ECO (ou bien au solvant PREFIX) pour une consommation d'environ 200-250 g/m<sup>2</sup>.
- Étalement d'une deuxième couche de primer pénétrant et consolidant à l'eau FIBERPROOF ECO (ou bien au solvant FIBERPROOF) pour une consommation d'environ 250 g/m<sup>2</sup>.
- Application de deux couches de revêtement imperméabilisant recouvrant élastomérique à l'eau ELASTOLIQUID PUR coloré de deux nuances différentes contrastantes pour une consommation d'environ 450 g/m<sup>2</sup> par couche afin d'obtenir une épaisseur minimale totale de 300 µm. Le produit d'encoffrement devra dépasser les conditions de performance requises établies par la réglementation UNI 10686 pour la **typologie "A"**.

## AVANTAGES DU SYSTÈME

- L'application est simple et économique.
- Elle ne demande pas le remplacement de la couverture.
- La couverture ne sera pas alourdie.
- Aucun déchet contenant de l'amiante n'est produit.

SOLUTION  
ENCOFFREMENT INTRADOSASSAINISSEMENT  
PAR ENCOFFREMENT DES  
PLAQUES DE CIMENT-AMIANTE  
TYPOLOGIE "B"

## Préparation des plaques en ciment-amiante

La saleté, les éventuelles mousses et les fibres d'amiante qui se détachent devront être complètement enlevées au moyen d'un outillage de nettoyage spécial et en suivant les manœuvres techniques particulières afin d'éviter la dispersion en intérieurs.

La surface des plaques en ciment-amiante devra être parfaitement sèche avant d'appliquer des couches successives de produits d'encoffrement pénétrants ou recouvrants.

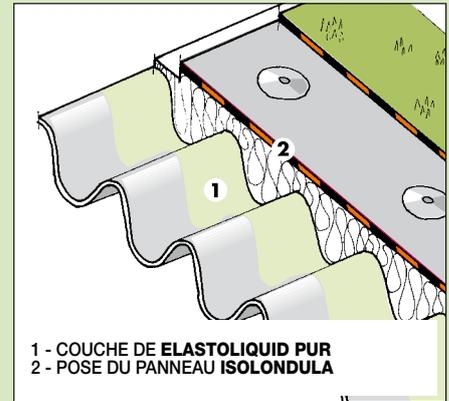
## Étalement du système d'encoffrement

Pour imperméabiliser et réduire, dans les limites prévues par la loi, l'émission de fibres d'amiante sur l'intrados de la couverture, il sera nécessaire encoffrer la surface décohésionnée constituée par des plaques de ciment-amiante, à l'aide de produits recouvrants appropriés, conformément à la réglementation approuvée par le Décret du 20 août 1999 avec les modalités d'application suivantes.

- Application de deux couches de revêtement imperméabilisant recouvrant élastomérique à l'eau ELASTOLIQUID PUR coloré, de deux nuances différentes contrastantes, pour une consommation totale d'environ 750 g/m<sup>2</sup> afin d'obtenir une épaisseur minimale de 250 µm. Le produit d'encoffrement devra dépasser les conditions de performance requises établies par la réglementation UNI 10686 pour la **typologie "B"**.

## AVANTAGES DU SYSTÈME

- L'application est simple et économique.
- Elle ne demande pas le remplacement de la couverture.
- La couverture ne sera pas alourdie.
- Aucun déchet contenant de l'amiante n'est produit.

SOLUTION  
SURCOUVERTUREASSAINISSEMENT  
PAR ENCOFFREMENT DES  
PLAQUES DE CIMENT-AMIANTE  
TYPOLOGIE "C"

## Préparation des plaques en ciment-amiante

En cas de présence de fibres décohésionnées d'amiante sur la surface des plaques en ciment-amiante, avant le traitement d'encoffrement, il est conseillé d'enlever la saleté à l'aide d'aspirateurs spécifiques qui évitent la dispersion des fibres dans le milieu ambiant.

## Étalement du système d'encoffrement

Pour imperméabiliser et réduire, dans les limites prévues par la loi, l'émission de fibres d'amiante sur l'intrados de la couverture, il sera nécessaire encoffrer la surface décohésionnée constituée par des plaques de ciment-amiante, à l'aide de produits recouvrants appropriés, conformément à la réglementation approuvée par le Décret du 20 août 1999 avec les modalités d'application suivantes.

- Application d'une couche de revêtement imperméabilisant recouvrant élastomérique à l'eau ELASTOLIQUID PUR coloré, pour une consommation d'environ 500 g/m<sup>2</sup> afin d'obtenir une épaisseur minimale de 200 µm. Le produit d'encoffrement devra dépasser les conditions de performance requises établies par la réglementation UNI 10686 pour la **typologie "C"**.

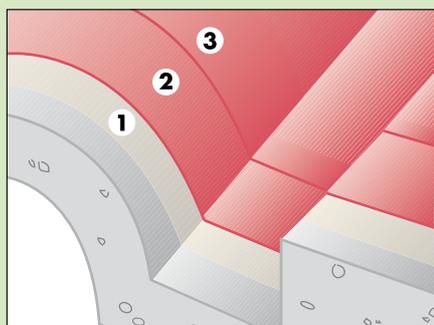
## AVANTAGES DU SYSTÈME

- Elle ne demande pas le remplacement de la couverture.
- Aucun déchet contenant de l'amiante n'est produit.
- La couverture est isolée et imperméabilisée.

## MODALITÉS DE POSE

### PROTECTION DES SURFACES EN BÉTON

**PROTECTION DES SURFACES EXTERNES EN BÉTON DE PAREMENT ET/OU À GÉOMÉTRIE COMPLEXE PAR IMPERMÉABILISATION AVEC ELASTOLIQUID PUR**



1 - COUCHE DE BÉTON PRIMER S  
2 - PREMIÈRE COUCHE D'ELASTOLIQUID PUR  
3 - DEUXIÈME COUCHE D'ELASTOLIQUID PUR

**Surfaces à absorption d'humidité et à phénomènes de carbonatation**

#### Préparation des surfaces en béton

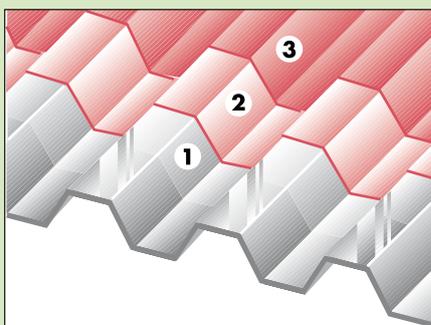
Il faudra nettoyer la surface en béton des incrustations, coulis, huiles, agents de décoffrage, parties friables, poussières par burinage, brossage et hydrolavage à haute pression. Il faudra enlever les éventuels clous et chevilles du béton, couper en profondeur les écarteurs et buriner la zone concernée. Ouvrir et mastiquer les joints de reprise, les cavités remplies de gravillon ainsi que toutes les zones burinées avec du mortier à retrait compensé RESISTO UNIFIX. Les éventuels trous, fissures et creux devront être préalablement régularisés avec du mortier RESISTO UNIFIX tout comme les inclinaisons artificielles pour l'écoulement des eaux de pluie.

#### Application du revêtement imperméabilisant ELASTOLIQUID PUR

- Étendre une couche de primer diluée au solvant BÉTON PRIMER S sur toute la surface en béton à imperméabiliser.
- Appliquer, après 12 heures, le revêtement élastomérique décoratif à l'eau ELASTOLIQUID PUR au rouleau ou par pulvérisation avec système airless, en deux ou plusieurs couches et en laissant un intervalle de 24 heures entre une couche et l'autre pour permettre le séchage complet du film sous-jacent. Il est important de quadriller les couches.
- La consommation de l'imperméabilisant ELASTOLIQUID PUR varie en fonction de l'état du support et de l'épaisseur d'imperméabilisation. En moyenne, pour des surfaces en béton à la verticale, la consommation est d'environ 1 kg/m<sup>2</sup>. Lors de l'utilisation de renforcement par armature en tissu polyester RINFOTEX de 60 g/m<sup>2</sup>, la consommation sera alors supérieure, environ 600-700 g/m<sup>2</sup>.

### PROTECTION DES ACIER GALVANISÉ

**PROTECTION DES COUVERTURES EN TÔLE DÉCOUPÉE OU ONDULÉE, GOUTTIÈRES, CHÊNEAUX, EN ACIER GALVANISÉ OU ALUMINIUM PAR IMPERMÉABILISATION AVEC ELASTOLIQUID PUR**



1 - COUCHE DE PROTIFER  
2 - PREMIÈRE COUCHE D'ELASTOLIQUID PUR  
3 - DEUXIÈME COUCHE D'ELASTOLIQUID PUR

#### Préparation des surfaces métalliques

Les surfaces devront être parfaitement propres, sèches et sans huile ni graisse. Les éléments métalliques comme tôles découpées ou ondulées en bon état de conservation (sans trop de traces de rouille) devront être dégraissées avec du solvant avant leur enduction. Les structures métalliques à l'état de corrosion avancé (oxydation généralisée) devront être nettoyées par un brossage minutieux mécanique ou manuel afin d'enlever les incrustations, la rouille et les parties restantes de peintures précédentes. Il faudra ensuite passiver toute la surface rouillée en employant un convertisseur de rouille PRO-TIFER.

#### Application du revêtement imperméabilisant ELASTOLIQUID PUR

- Appliquer, ensuite, le revêtement élastique imperméabilisant ELASTOLIQUID PUR tel quel, au pinceau, au rouleau ou par pulvérisation après le mélange de ce dernier à l'aide d'une perceuse mécanique. L'application sera effectuée en deux couches. Il est important d'appliquer la deuxième couche de façon quadrillée par rapport à la première.
- La deuxième couche de finition sera appliquée après 24 heures de l'étalement de la première. La consommation minimale de deux couches sera d'environ 0,6÷0,8 kg/m<sup>2</sup> pour une épaisseur de film sec d'environ 230-250 µm pour l'exécution de l'imperméabilisation de la structure.

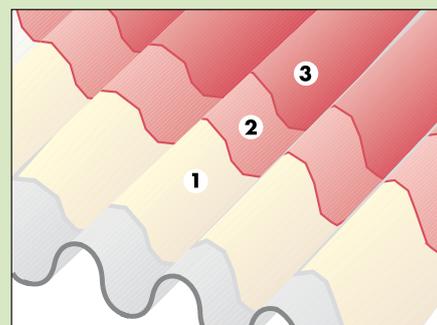
La résistance mécanique devra être améliorée au niveau des points plus sollicités ou des surfaces fissurées en insérant, entre une couche et l'autre d'ELASTOLIQUID PUR, une armature spéciale en tissu de polyester RINFOTEX de 60 g/m<sup>2</sup>, dans ce cas la consommation sera supérieure d'environ 600-700 g/m<sup>2</sup>.

## MODALITÉS DE POSE

### PROTECTION DES MOUSSE POLYURÉTHANIQUE

**SOLUTION ENCOFFREMENT EXTRADOS**

**ASSAINISSEMENT PAR ENCOFFREMENT DES PLAQUES DE CIMENT-AMIANTE TYPOLOGIE "A"**



1 - SUPERFICIE DI POLIURETANO SPRUZZATO  
2 - PREMIÈRE COUCHE D'ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXT.  
3 - DEUXIÈME COUCHE D'ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXT.

#### Préparation de la surface en mousse polyuréthanique

La surface à peindre devra être sèche, propre, solide et sans poussière.

Le vernissage de la mousse polyuréthanique pourra être effectué par pompe airless dans un intervalle variant d'une heure à trente-six heures à partir de la projection de la couche isolante, cet intervalle dépendra du temps de réactivité et de type de mousse polyuréthanique employée.

- Si la couche protectrice **comme protection de la mousse polyuréthanique (avec épaisseur supérieure à 600 µm D.M. du 26-06-1984)**, une couche imperméabilisante se réalisera sur la mousse polyuréthanique pulvérisée en appliquant deux couches d'imperméabilisant liquide ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE (AUTO-EXTINGUIBLE) avec un consommation totale d'environ 1,2 kg/m<sup>2</sup>.
- Si la couche protectrice **comme protection de la mousse polyuréthanique (avec épaisseur inférieure à 600 µm D.M. du 26-06-1984)**, une couche protectrice imperméabilisante se réalisera sur la mousse polyuréthanique pulvérisée en appliquant deux couches d'imperméabilisant liquide ELASTOLIQUID PUR avec une consommation totale d'environ 1,2 kg/m<sup>2</sup>.

L'étalement du manteau d'ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE (AUTO-EXTINGUIBLE), ou ELASTOLIQUID PUR, devra être protégé de la pluie pendant au moins 12 heures. La gaine liquide imperméabilisante, une fois sèche, formera une pellicule tenace et élastique constituant ainsi une couche continue, sans porosité, avec une parfaite adhérence au support en polyuréthane. Le revêtement protecteur imperméabilisant aura une bonne résistance aux rayons ultra-violet et à l'environnement industriel et protégera la mousse sous-jacente polyuréthanique de la dégradation environnementale.

#### AVANTAGES DU SYSTÈME

- Elle ne demande pas le remplacement de la couverture.
- La couverture ne sera pas alourdie.
- Aucun déchet contenant de l'amiante n'est produit.
- La couverture est isolée thermiquement.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

	Norme de Référence	ELASTOLIQUID PUR	ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE
Aspect		liquide pâteux	liquide pâteux
Couleur		Blanc RAL 9010 Gris clair RAL 7035 Gris foncé RAL 7004 Rouge RAL 3009 Marron RAL 8016	Blanc RAL 9010 Gris foncé RAL 7004
Masse volumique apparente du mélange	UNI EN ISO 2811-1 UNI EN ISO 3251	1.43 ± 0.05 kg/L	1.45 ± 0.05 kg/L
Résidu sec		68 ± 2%	68 ± 2%
ph		8.5 ÷ 9	8.5 ÷ 9
Temps d'attente - pour le séchage au toucher - à 20°C et H.R. 65% (*)		240 minutes	240 minutes
Temps d'attente - pour l'application de chaque couche sur la précédente (*)	NFT 46002	24 heures	24 heures
Allongement à la rupture - sur film de 1.6 mm (échantillons 50 mm x20 mm)	NFT 46002	180÷270%	150÷250%
Charge de rupture - sur film de 1.6 mm (échantillons 50 mm x20 mm)	UNI EN 1109	10÷20 kg/cm <sup>2</sup>	8÷15 kg/cm <sup>2</sup>
Flexibilité à froid - sur film de 1.2 mm (échantillons 50 mm x20 mm)	UNI 8202 partie 23 <sup>a</sup>	test réussi à -25°C	test réussi à -20°C
Perméabilité de la vapeur d'eau - sur film de 0.54 mm	UNI 8202 partie 23 <sup>a</sup>	μ = 1 000÷1 400	μ = 1 000÷1 400
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau		14÷20 g/m <sup>2</sup> 24 ore	14÷20 g/m <sup>2</sup> 24 ore
Classe de réaction au feu		-	Class 1 (*)
Stockage dans les emballages d'origine		12 mois	12 mois

(\*) Certification CSI.

(\*) Le temps de prise indiqué peut augmenter ou diminuer en fonction de la température environnante.

(Suit)

## AVERTISSEMENTS

- Conserver les pots fermés avant l'emploi.
- Appliquer à des températures comprises entre +5°C et +35°C.
- Craint le gel, conserver à des températures supérieures à +5°C.
- Ne pas appliquer avec une forte humidité ou avec en prévision de pluie alors que le film est en train de sécher.
- **ELASTOLIQUID PUR** n'est pas un produit piétinable, il peut être piétiné uniquement lors de l'entretien périodique.

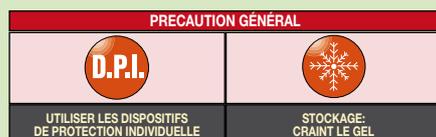
- Les surfaces bitumineuses neuves, à peine appliquées, présentent en général, des affleurements superficiels d'hydrocarbures qui causent des problèmes à la parfaite adhérence du film d'**ELASTOLIQUID PUR**. Il est recommandé de l'appliquer sur les revêtements seulement après 6 mois à partir de leur pose; période généralement suffisante pour l'élimination des affleurements. Cependant, la simple attente n'est pas toujours suffisante et il est donc conseillé d'évaluer, de manière préventive, la surface grâce à des tests empiriques par bande adhésive afin d'évaluer la quantité de saleté et, éventuellement, l'adhérence (les tests sont décrits

dans le fascicule "Guide à l'imperméabilisation"). En cas de surface sale, il faudra procéder à son nettoyage immédiat par brossage et lavage à l'eau. Lors d'une pose immédiate sur un revêtement nouveau, la surface de la dernière couche devra être ardoisée.

- Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau et si le produit était déjà sec, utiliser de l'essence de térébenthine ou de l'eau chaude pour l'enlever.
- En cas d'application d'**ELASTOLIQUID PUR** sur des membranes bitume polymériques sablées placées sur des paquets isolants, il faut utiliser en association avec une armature RINFOTEX.

et les utilisations du produit. Etant donné les nombreuses possibilités d'emploi et la possible interférence d'éléments ne dépendant pas de notre volonté, nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les résultats. Il incombe à l'Acquéreur d'apprécier, sous sa responsabilité, si le produit est adapté à l'usage prévu.

## NORMES DE SECURITE



- Eviter le contact avec la peau; ne pas jeter les résidus dans les égouts.

## EMBALLAGE

**ELASTOLIQUID PUR**  
Citerne 1.000 kg  
Fûts de 140 kg  
Bidons de 20 kg

**ELASTOLIQUID PUR AUTO-EXTINGUIBLE**  
Bidons de 20 kg

• POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE OU USAGE PARTICULIER, CONSULTER NOTRE BUREAU TECHNIQUE. • POUR UN USAGE CORRECT DE NOS PRODUITS, CONSULTER LES FICHES TECHNIQUES INDEX. •

**index**  
Construction Systems and Products

Internet: [www.indexspa.it](http://www.indexspa.it)  
E-mail Infos techniques et commerciales: [tecom@indexspa.it](mailto:tecom@indexspa.it)  
E-mail Administration et secrétariat: [index@indexspa.it](mailto:index@indexspa.it)  
E-mail Dépt. export Index: [index.export@indexspa.it](mailto:index.export@indexspa.it)



Via G. Rossini, 22 - 37060 Castel D'Azzano (VR) - Italie - C.P.67 - Tel. (+39)045.8546201 - Fax (+39)045.518390

Les données fournies sont des données moyennes indicatives, relatives à la production actuelle, et peuvent être modifiées et actualisées par INDEX à tout moment, sans préavis et à sa disposition. Les conseils et les informations techniques fournis représentent nos meilleures connaissances concernant les propriétés